

FOOTBALL UFOLEP

Saison 2016 / 2017

Compte-rendu de la réunion du 6 septembre 2016

Clubs représentés : US DUN Vétérans - ES TROUY - CHER UFOLEP USEP - AM. STE GENEVIEVE - AS LA CHAPELLE

Présents : Julien PINTUS - Sybil CAMUS (Déléguée Départementale UFOLEP) - Marie Christine CHARTRAIN (Assistante UFOLEP)

Excusé : Benoit COLLIOT (animateur UFOLEP)

Avant de commencer cette réunion, Sybil CAMUS nouvelle Déléguée UFOLEP se présente et un tour de table est effectué. Outre les représentants des clubs, Julien PINTUS assiste à cette réunion. Il est militaire à la base d'Avord et, avec des amis (pas en nombre suffisant pour constituer une équipe) souhaiterait éventuellement renforcer une équipe. L'AS Chapelloise 2 qui risquait d'arrêter en raison d'un manque de joueurs repartira donc grâce à ce renfort.

Bilan de la saison passée

Le Championnat UFOLEP à 7 a commencé avec dix équipes, mais s'est terminé avec neuf. Foot Plaisir (qui avait signalé en début de saison être juste en effectif, mais espérait se renforcer) a en effet déclaré forfait avant la phase retour.

Quelques petits soucis avec une équipe (qui ne repart pas cette année) sont évoqués, mais dans l'ensemble pas de problèmes particuliers.

CHAMPIONNAT :

Le championnat a été remporté par l'ES TROUY, devant l'AS ST AMAND.

COUPE :

La finale de la Coupe UFOLEP à 7 a eu lieu à Plaimpied, le 10 juin.

La finale a vu la victoire de l'AS ST AMAND face à l'AS ST ELOY. La Consolante a, quant à elle, été remportée par CHER UFOLEP USEP face à l'ES TROUY.

Un grand merci à toute l'équipe de l'Amicale Ste Geneviève pour l'organisation de cette manifestation.

Mise en place de la saison 2016 / 2017

CHAMPIONNAT :

L'AS ST ELOY, l'ASPO, FOOT PLAISIR et l'AS ST AMAND, pour des raisons diverses ne repartiront pas cette année.

Grâce au renfort des militaires d'Avord, l'AS Chapelloise 2 repartira. Six équipes participeront donc au championnat.

Comment faire pour optimiser ce championnat, afin qu'il ne se termine pas trop vite, d'autant que la Coupe à six équipes est abandonnée.

Après un tour de table riche, constructif et convivial, il est décidé de faire une phase de matchs aller et retour et une phase de classement.

Voir détail ci-dessous :

▶▶ 1^{er} phase : matchs aller et retour

Au terme de cette première phase, les deux premières équipes sont qualifiées pour les demi finales

▶▶ 2^{ème} phase : matchs de qualification pour les demi finales – aller : le 17/03/2017 – retour : le 31/03/2017

☞ le 3^{ème} contre le 5^{ème} et le 4^{ème} contre le 6^{ème}

▶▶ Demi finales : aller le 28/04/2017 – retour le 05/05/2017

☞ le 1^{er} contre le vainqueur du match 4^{ème} / 6^{ème}

- ☞ le 2^{ème} contre le vainqueur du match 3^{ème} / 5^{ème}
- ▶ Match de classement : aller le 28/04/2017 – retour le 05/05/2017
 - ☞ perdant du match 3^{ème} contre 5^{ème} face au perdant du match 4^{ème} contre 6^{ème}
- ▶ Finale et match de classement pour les 3^{ème} et 4^{ème} places le 19/05/2017

Cher UFOLEP USEP, n'ayant pas de terrain jouera tous ses matchs à l'extérieur.

Afin de remplacer la Coupe et de retrouver toutes les équipes, un tournoi de fin de saison (finalement plus convivial), sera organisé à DUN SUR Auron, par l'USDV, le 2 juin 2017. Matches de 20 mn.

Un grand MERCI à Franck Taureau pour le travail accompli.

RAPPEL : Sauf cas exceptionnel, **les matchs ne devront pas commencer après 20 h 00**. Temps réglementaire **45 mn** (pouvant varier si les 2 équipes en sont d'accord pour diverses raisons – météo, match commencé en retard, ...). Dans la mesure du possible, il serait bien que les équipes prévoient un arbitre de touche, mais cela peu se faire sans arbitre comme l'an passé.

Tout pénalty sifflé devra être tiré.

N'oubliez pas de téléphoner au responsable de l'équipe qui reçoit, **le mardi (ou au plus tard le mercredi)**, pour indiquer le nombre de repas des personnes qui sont certaines de rester à réserver (indiquer éventuellement le nombre de ceux qui sont sous réserve). Trop de repas restent à la charge du club organisateur. Merci de votre compréhension.

Une grille est mise en place à chaque match et permet de « gagner » un repas gratuit. La mise de 2 € sera obligatoire pour tous les joueurs qui auront participé au match (qu'ils restent ou non au repas). Cela permettra au club organisateur de minimiser les frais d'apéritif. Par convivialité, si une personne du club organisateur gagne le repas gratuit, elle le remettra en jeu.

N'oubliez pas non plus de prévenir si vous ne pouvez pas jouer à la date prévue. Cela semble élémentaire, mais certains l'oublient.

Vous trouverez aussi les coordonnées des différents correspondants d'équipes pour cette saison. Si des modifications sont à apporter (ou des erreurs à corriger) merci de me le signaler au plus vite.

ENGAGEMENT au CHAMPIONNAT :

L'inscription au championnat UFOLEP reste fixée, pour cette saison, à **16,00 € par équipe** (chèque à l'ordre de **l'UFOLEP du Cher**).

AFFILIATION et LICENCES :

N'oubliez pas d'affilier votre association (effectuer les modifications et/ou remplir la demande d'affiliation) et **de prendre un minimum d'au moins 7 licences avant le début du championnat**. Attention tout nouvel adhérent devra être en possession de sa licence pour être couvert au niveau de l'assurance. Faites bien signer les bordereaux de licences, que ce soit des renouvellements ou des nouvelles adhésions. Joignez les certificats médicaux ou les photocopies de licences FFF (avec date de certificat médical). Attention, le chèque concernant les adhésions est à libeller à l'ordre de la **FOL du Cher**. Ne regroupez pas sur un même chèque, engagements au championnat et affiliation. D'avance merci.

N'oubliez pas de remplir la fiche diagnostic jointe que vous avez reçue. ATTENTION : si cette fiche n'est pas remplie et que vous n'avez pas de Convention d'Assurance Personnalisée, aucune garantie individuelle accident ne sera accordée à vos joueurs.

Pour toute question concernant les affiliations et assurances, n'hésitez pas à me contacter (Marie Christine CHARTRAIN : 02.48.48.05.14 - mc.chartrain@ligue18.org).

RESULTATS :

Les feuilles de match sont à retourner à **Marie Christine CHARTRAIN (mc.chartrain@ligue 18.org)**, par l'équipe qui reçoit.

Les résultats seront en ligne sur le site de l'UFOLEP dont je vous rappelle l'adresse : <http://cd.ufolep.org/cher>

Nous comptons donc sur vous pour le faire régulièrement. N'oubliez pas de prévenir si le match est reporté. Cela évitera des relances. Nous vous en remercions à l'avance.

RESPONSABLE COMMISSION :

Le Responsable de la Commission pour cette saison sera Gaël REMINIAC. N'hésitez pas à le contacter pour des questions techniques.

REFLEXION COLLECTIVE :

Afin de combler cette déperdition d'équipes, il serait peut être bon de contacter les entreprises. A voir.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une bonne saison sportive 2016/2017.



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT